

Un brin d'histoire...

Il y a 100 ans, la création des Cercles de Fermières avait pour but de rivaliser avec le travail agricole et la vie rurale en rompant avec l'isolement, les préjugés, la routine, l'ignorance et la servitude. Les Cercles revalorisaient la besogne domestique en offrant à la femme rurale un enseignement ménager et revalorisaient aussi les positions féminines par le droit d'intervention en ce qui concerne l'intérêt matériel, moral, culturel de la famille, de l'école et de la paroisse.

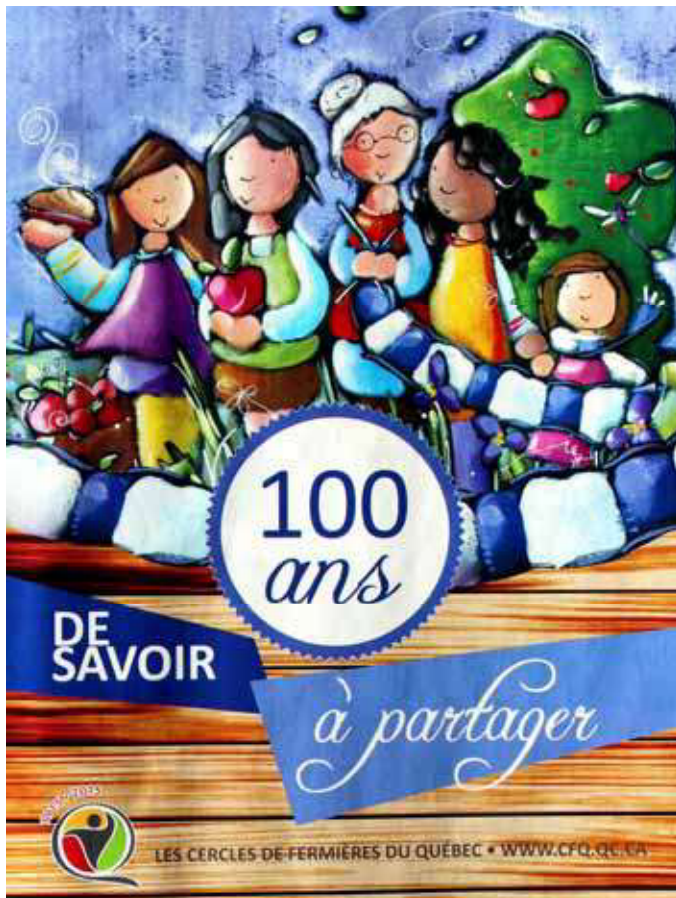
La direction des Cercles de Fermières relève, en ses débuts, du ministère de l'Agriculture, mais chaque Cercle a beaucoup de latitude. Un rapport annuel des activités doit être envoyé au Ministère à chaque fin d'année, ceci étant la seule obligation des Cercles il y a 100 ans.

Des jardins coopératifs sont créés et sont entretenus par les membres, des œufs d'incubation sont fournis gratuitement, la construction de poulaillers modernes est favorisée, deux ruches garnies de colonies d'abeilles sont données à chaque Cercle avec l'outillage nécessaire. Dans quelques Cercles, on fabrique du fromage et du pain de ménage. Les travaux de filage, tissage et tricotage sont grandement encouragés.

Le premier Congrès a eu lieu en 1919 au parlement de Québec. Il dura trois jours. C'était la première fois que les Fermières allaient se rencontrer, se parler, se connaître, échanger leurs idées et finalement fraterniser. Les premiers statuts et règlements ont été adoptés à ce Congrès. Jusqu'alors, l'organigramme provincial est très restreint et c'est Alphonse Désilets (l'un des fondateurs) qui était aux commandes, seul. Un premier conseil provincial est mis sur pied composé de déléguées de chaque Cercle. De plus, il est décidé qu'un magazine trimestriel, « La bonne Fermière », dont la rédaction sera confiée à madame Désilets, verra le jour. Ce sera l'organe officiel des Cercles.

À la fin du Congrès, la preuve était faite. Ces femmes, sans distinction de condition sociale, cultivées ou peu instruites, habiles ou moins adroites, à l'aise ou peu fortunées, venant des rangs ou des villages, avaient pu s'unir pour défendre et faire prospérer ce qu'elles avaient de plus cher, leur foyer et leur patrimoine. La devise adoptée sera « Pour la terre et le foyer ».

Texte tiré de « Les CFQ : 95 ANS D'HISTOIRE, d'après Louise Lagarde ».



Le Cercle de Fermières de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier continue de partager son patrimoine artisanal et culturel, et ce, depuis maintenant 77 ans. Des ateliers gratuits pour les jeunes de 9 à 14 ans ainsi que des ateliers ouverts à tous sont offerts tous les mois. Ces ateliers donnent l'occasion d'apprendre ou de parfaire différentes techniques artisanales et ainsi de transmettre le patrimoine de génération en génération. Les activités se tiennent au local Un Habit de lumière situé au centre socioculturel Anne-Hébert et les heures d'ouverture sont les mardis de 13 h à 16 h et les jeudis de 18 h 30 à 21 h. Le Cercle de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est aussi très actif sur le réseau social Facebook www.facebook.com/cerclefermieresscjc et partage régulièrement des patrons de tricot ou de couture, des recettes, des idées brico., etc.

Ce mois-ci, l'atelier des jeunes (9 à 14 ans) est une initiation au tissage. L'atelier aura lieu le samedi 21 mars 2015 de 9 h à 11 h (lieu cité plus haut). L'inscription est obligatoire (Martine Plante : 418 875-4376) et les places sont limitées.

Une démonstration de ceinture fléchée aura lieu le jeudi 26 mars de 18 h 30 à 21 h (Activité à confirmer).

Réunion mensuelle : 17 mars 2015 à 19 h 30 au local Le torrent

Pour plus d'informations, communiquez avec nous via notre page Facebook ou auprès de Marielle Guillemette (présidente) au 418 875-4717.

Chantal Bergeron
Comité communication et recrutement